

Le 5 juillet 2005

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 3596
Télécopieur : (514) 289-5197

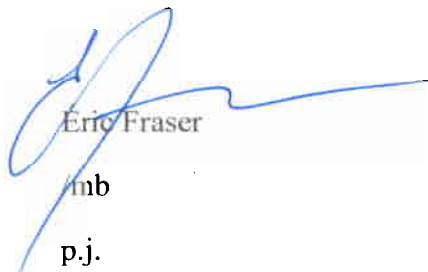
OBJET : Demande d'approbation de modalités tarifaires et de conditions de service
liées à l'autoproduction d'électricité
Dossier Régie : R-3551-2004
Notre dossier : R000124 FÉ

Chère consoeur,

Afin de compléter la preuve du dossier mentionné en rubrique, veuillez trouver ci-jointes la pièce HQD-1, Document 1, révisée, ainsi que les annexes 3 et 4 constituant les normes techniques applicables au raccordement d'équipement d'autoproduction au réseau de distribution. Nous déposons également sous la cote HQD-2, Document 1, une proposition de texte pour la modification de l'article 69 des *Conditions de service d'électricité prévues au règlement 634 sur les conditions de fourniture de l'électricité*.

Le Distributeur considère que sa preuve est maintenant complète et demande à la Régie d'initier l'étude du présent dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Eric Fraser
mb
p.j.

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Chantal Bélique
Josée Deland
Dominique Downs
Valérie Durand
Eric Fraser
Yves Fréchette

Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre
Nicole Lemieux
Jean-François Mercure

Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Louise Ouellet
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini
Dominique Piché

Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Nicholas Robidoux
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel